

Règlement du concours de courts-métrages

Le cinéma Le Long-Court organise un concours de courts-métrages à l'occasion du 10^e Festival du film CapSur, qui se tiendra du 8 au 12 avril 2026.

→ Conditions de participation

Chaque participant doit réaliser un court-métrage d'une durée de 2 à 5 min. maximum, **sur le thème du numéro 10**.

Le film peut être tourné avec un téléphone ou un caméscope numérique. Le concours est gratuit et ouvert à tous les **amateurs** : réalisation individuelle, en équipe, ou dans le cadre d'une structure associative, culturelle ou scolaire.

→ Inscription

Pour participer, envoyez votre inscription avant le 31 janvier 2026 à : capsur@lelongcourt.fr. En indiquant :

Nom et prénom // Âge // Adresse postale
Adresse e-mail // Numéro de téléphone

→ Exigences techniques et juridiques

Le générique de fin doit mentionner toutes les personnes ayant participé au projet, ainsi que la mention de sa réalisation pour le *Festival CapSur*. Les réalisateurs doivent obtenir, si nécessaire, les autorisations de droit à l'image pour les acteurs, permettant la diffusion au cinéma Le Long-Court.

→ Envoi des films

Les courts-métrages doivent être transmis **avant le 15 mars 2026** via WeTransfer ou tout autre outil numérique à : capsur@lelongcourt.fr.

→ Jury et récompenses

Un jury composé de l'équipe CapSur et de membres du cinéma sélectionnera les meilleurs courts-métrages. Les lauréats recevront des lots (caméra, matériel audio, etc.). Leurs films seront projetés sur les écrans du cinéma Le Long-Court lors d'une soirée dédiée.

→ Renseignements

Cinéma Le Long-Court : 02 33 07 57 09 // Contact CapSur : 06 04 14 25 56

Bon tournage à toutes et à tous !